



Lions Clubs International
FOUNDATION



Votre héritage Lions



Léguer un monde de bien
aux générations futures

Comment perpétuer votre héritage Lions

En incluant le Fonds Lions du Canada pour la LCIF à vos dispositions testamentaires, votre générosité permet d'assurer la continuité de la mission de la LCIF, qui est de donner aux Lions clubs et à leurs partenaires les moyens d'agir localement et dans le monde, d'apporter espoir et de transformer des vies par le biais du service humanitaire et de subventions. Vous aidez la LCIF à pérenniser son impact loin dans l'avenir.

Pour célébrer votre engagement envers la fondation et les bénéficiaires du service Lions, il peut arriver que nous mentionnons votre nom parmi le nombre croissant de philanthropes planifiant des dons futurs à la LCIF, à moins que vous ne demandiez l'anonymat. Soyez cependant assuré que les détails relatifs à votre engagement resteront toujours confidentiels.



Reconnaissance

En signe de gratitude, le Fonds Lions du Canada pour la LCIF est heureux d'offrir l'adhésion au sein du Cercle Héritage Lions aux philanthropes qui s'engagent à faire des dons à l'avenir. Les marques de reconnaissance (si le donateur le souhaite), incluent la mention de son nom dans le rapport annuel de la Fondation et sur son site web, le bulletin et l'insigne du Cercle Héritage Lions (photo à gauche) ainsi que les prestations suivantes, au niveau correspondant au don, en plus de celles des niveaux précédents.

DIAMANT BLEU NIVEAU 1

10 000 USD - 49 999 USD

Certificat Cercle Héritage Lions personnalisé

DIAMANT BLEU NIVEAU 2

50 000 USD - 99 999 USD

Reconnaissance spéciale lors des Forums

DIAMANT BLEU NIVEAU 3

100 000 USD - 499 999 USD

Invitation à la réception des donateurs lors de la convention du Lions International

DIAMANT BLEU NIVEAU 4

500 000 USD - 999 999 USD

Sièges exclusifs à la convention du Lions International; appel téléphonique personnel des hauts-dirigeants Lions; nom dans la salle des donateurs au siège du Lions International

DIAMANT BLEU NIVEAU 5

À PARTIR DE 1 000 000 USD

Invitations à des événements Lions International exclusifs; remise d'article commémoratif Cercle Héritage Lions sur scène lors de la convention du Lions International

La LCIF est également heureuse de présenter un insigne Cercle Héritage Lions aux philanthropes qui s'engagent à verser au moins 1 000 USD au Fonds Lions du Canada pour la LCIF dans le cadre de leurs dispositions testamentaires.

L'avenir du Lions dépend du présent



En tant que Lion, vous avez déjà fait beaucoup pour bien des gens. Pour pérenniser votre service au bénéfice de l'humanité, incluez aujourd'hui un don au Fonds Lions du Canada pour la LCIF dans vos dispositions testamentaires pour devenir un acteur important dans l'avenir de notre fondation mondiale.

Géré avec soin, votre don Héritage Lions assurera le financement continu des subventions de la LCIF qui vous ont si souvent donné les moyens de servir. Votre don aura des effets durables sur bien des vies.

Planifiez pour demain dès aujourd'hui. Établissez votre héritage personnel en rejoignant les nombreux Lions et sympathisants de la LCIF qui se sont déjà engagés à rendre la vie meilleure dans le monde.

AVOIR UN IMPACT DURABLE PAR SES DISPOSITIONS TESTAMENTAIRES

Il existe de nombreuses options de dons planifiés au Fonds Lions du Canada pour la LCIF.



Legs

Faire un don testamentaire (un legs) une fois vos besoins et ceux de vos proches satisfaits, est le moyen le plus simple et le plus concret d'avoir un impact. Les legs, qui peuvent être d'un montant spécifique, d'un pourcentage de votre patrimoine ou d'un bien d'une autre nature, sont révocables et modifiables à tout moment si votre situation financière change. Mieux encore, un don testamentaire ne coûte rien aujourd'hui et peut même réduire la fiscalité sur votre patrimoine. Note : un testament déjà rédigé est simple à réviser pour inclure un legs en faveur du Fonds Lions du Canada pour la LCIF. En fonction des révisions à apporter, un codicille peut-être utilisé. Consultez votre conseiller fiscal, financier ou juridique au sujet de la meilleure ligne de conduite à suivre.

Actifs de retraite

Selon votre portefeuille d'investissement, les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) peuvent être extrêmement imposés fiscalement si ils sont retirés. Si vous disposez de fonds de remplacement suffisants pour vos années de retraite, le Fonds Lions du Canada pour la LCIF peut être désigné comme bénéficiaire direct de vos actifs REER/FERR (sauf au Québec où le bénéficiaire doit être un particulier). Cela vous permettrait d'obtenir des avantages fiscaux complets sans que les fonds ne soient assujettis aux frais d'homologation. Note : vous pouvez aussi simplement indiquer dans votre testament vouloir faire don au Fonds Lions du Canada pour la LCIF du produit de votre REER/FERR. Le reçu fiscal délivré pour la valeur du don peut ensuite être utilisé comme crédit d'impôt sur votre déclaration de revenus finale et/ou l'année précédente.

Assurance vie

Un don d'assurance vie permet de faire un don plus substantiel que vous ne pensiez pouvoir vous permettre, à un coût relativement faible, sans réduire votre patrimoine.

OUI, je me suis engagé(e) / nous nous sommes engagé(e)s envers la Fondation du Lions Clubs International par:

- Testament
- REER et FERR
- Police d'assurance vie
- Fiducie de rentes avec droit réversible à une œuvre de bienfaisance
- Autre :

Montant estimé du don : **USD**

(le montant déterminera le niveau de reconnaissance. Si aucun montant n'est indiqué, le niveau minimum de reconnaissance Cercle Héritage Lions est de 10 000 USD)

SIGNATURE _____ DATE _____

SIGNATURE _____ DATE _____

FACULTATIF

NOM / N° DU CLUB _____ DISTRICT _____

DATE(S) DE NAISSANCE _____

TÉL. _____

Je souhaite / Nous souhaitons que mon/notre don soit reconnu comme suit :

- Je souhaite / Nous souhaitons être inclus au Cercle Héritage Lions.
- Je souhaite / Nous souhaitons y être listé(s) ainsi :

(les détails du don ne seront pas mentionnés)
- J'accepte / Nous acceptons l'adhésion au Cercle Héritage Lion et toutes les prérogatives liées, mais je préfère / nous préférons rester anonyme(s).

Les récits et témoignages personnels inspirent souvent les dons. Pouvons-nous vous contacter pour discuter de vous citer ou de vous présenter dans l'une de nos publications ?

- OUI NON

NOM ET PRÉNOM _____

ADRESSE _____

TÉLÉPHONE _____

COURRIEL _____

Restez en contact

lionsofcanadafundforlcif.ca
facebook.com/LCIFLions

Nous contacter

Marie Clarke-Doane
Manager Dons stratégiques
+1.630.468.6981 • marie.clarke-doane@lionsclubs.org

Robert Kanonik, J.D.
Spécialiste Planification de dons
+1.630.468.7067 • robert.kanonik@lionsclubs.org



Lions of Canada Fund for LCIF
Box 38, 50 Southern Court,
Sunderland, Ontario L0C 1H0, Canada
legacy@lionsclubs.org

Perpétuer l'héritage

En 1917, Melvin Jones réalise que ses ressources financières pouvaient offrir un immense espoir. Les vôtres le peuvent aussi. Avec un don durable au Fonds Lions du Canada, vous donnerez aux Lions du monde entier les moyens d'apporter bonté et compassion aux plus défavorisés pendant plusieurs générations.

